



cumuler un CDD temps partiel et CDI temps plein?

Par huhu26, le 30/11/2008 à 14:14

Bonjour,

Actuellement en CDD jusqu'au 12 décembre à temps partiel, je viens d'accepter un CDI à temps plein à partir du 15 décembre dans une autre société.

Or, en regardant mes papiers, je viens de me rendre compte que mon CDD se termine en fait le 16. Mais je ne travaille ni le 15, ni le 16 sur mon lieu de travail du CDD.

Ai-je le droit de cumuler ces deux postes pour deux jours? Qu'est ce que je risque?

Merci d'avance de vos réponses.